



Bagnolet, le 1 octobre 2018

aux

Clubs affiliés FFKMDA

**OBJET : TUTORIEL CLUB D'UTILISATION DE LA PLATEFORME EN LIGNE D'INSCRIPTION AUX COMPETITIONS DE LIGUES**

La Fédération met à votre disposition un système en ligne pour inscrire vos licenciés compétiteurs aux compétitions amateurs de ligue (coupes, championnats) et de France.

<http://ffkmda.biowebit.com>

Vous pouvez vous connecter grâce à vos codes d'accès personnels de club qui sont les mêmes que pour accéder à l'intranet de la fédération.

Vos données de clubs apparaissent ainsi que le listing de vos licenciés compétiteurs amateurs uniquement (licences A/B/-18).

Les licences loisirs n'apparaissent pas, ni les licences Pro.

- **La démarche d'inscription**

Dans la barre d'adresse internet, saisissez l'adresse suivante : <http://ffkmda.biowebit.com>

L'interface apparaît « plateforme d'enregistrement en ligne aux compétitions ».

Saisissez dans l'encadré en haut à gauche intitulé « utilisateur courant » votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, puis cliquez sur « entrer ».

**Notez qu'à chaque fois que vous appuyez sur une touche, le système fait un appel à la base fédérale ce qui peut prendre un peu de temps avant d'afficher les informations.**

Dans la fenêtre, le nom de votre club apparaît en tant qu'utilisateur courant. Dans le menu en dessous, 3 rubriques :

- Clubs
- Licences
- Compétitions



Siège Social : FFKMDA (anciennement FFSCDA) - 144, avenue Gambetta - 93170 BAGNOLET  
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A  
SIRET : 507 458 735 00028 --- CODE APE : 9312Z  
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 - Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75  
Site : [www.ffcmda.fr](http://www.ffcmda.fr)



MINISTÈRE  
DES SPORTS



## 1. Club

Lorsque vous cliquez sur « club », vous avez à l'écran les informations de base de votre club. La case « liste des compétiteurs » vous fait accéder à la rubrique « licences ».

## 2. Licences

Lorsque vous cliquez sur « licences », vous avez à l'écran tous les licenciés compétiteurs (-18, B et A) de votre club.

Les filtres : vous pouvez utiliser les filtres afin de modifier l'agencement proposé ou faire des recherches plus rapides. Pour utiliser un filtre, tapez un mot clé dans la case prévue à cet effet puis cliquez sur la touche « filtre ». Par exemple, si vous saisissez le mot « femme » dans la case « filtre », puis que vous cliquez sur l'icône « filtre » (avec les petites jumelles), dans la liste des licenciés apparaîtront uniquement les féminines. Vous pouvez aussi utiliser les filtres prévus.

Pour revenir au listing complet, cliquez sur le bouton « rétablir ».

## 3. Compétitions

Lorsque vous cliquez sur « compétitions », vont apparaître à l'écran les compétitions de votre ligue.

Vous avez alors le choix entre deux cases :

--- Fonctionnalité « enregistrer mes compétiteurs »

La rubrique « enregistrer mes compétiteurs » vous permet d'inscrire vos compétiteurs à la compétition. Pour cela, renseignez les rubriques de la fenêtre de dialogue qui apparaît à l'écran :

- Case licence : tous vos licenciés apparaissent. Utilisez le moteur de recherche en bas de la fenêtre (la loupe) pour accélérer une recherche de licencié.
- Case discipline : ici apparaissent les disciplines prévues à la compétition. Sélectionnez en une et cliquez.
- Case poids : renseignez le poids réel de votre licencié.
- Case entraîneur : renseignez votre nom.

Ensuite sauvegardez pour valider l'inscription du licencié ou annuler pour revenir en arrière.



FÉDÉRATION  
M E M B R E

Siège Social : FFKMDA (anciennement FFSCDA) - 144, avenue Gambetta - 93170 BAGNOLET  
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A  
SIRET : 507 458 735 00028 --- CODE APE : 9312Z  
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 - Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75  
Site : www.ffkmda.fr



MINISTÈRE  
DES SPORTS



**Remarque :** Lorsque vous cliquez sur « valider », si une nouvelle fenêtre de dialogue apparaît qui refuse votre inscription, c'est que vous avez fait une erreur de poids (catégorie impossible), de discipline (inscrire un benjamin dans une discipline de ring en combat par exemple) ou autre erreur conformément au règlement fédéral. Dans ce cas recommencez la saisie.

En effet, selon la discipline, la catégorie d'âge, la catégorie de poids et le type de licence, les accès aux différentes compétitions sont contrôlés. Par exemple, il ne sera pas possible pour un club d'inscrire un licencié classe B (senior) en k1 rules light car cette discipline n'est possible que pour les jeunes (donc accès avec licence -18).

Si votre inscription est validée, une nouvelle page apparaît intitulée : « consulter/modifier les compétiteurs », qui contient la liste de vos inscrits à la compétition mais également les autres inscrits des clubs de la ligue.

Renouvelez l'opération en autant de licenciés que vous souhaitez inscrire, en respectant les conditions suivantes :

--- Groupes du Kick boxing :

Groupe 1 : Full contact / Light contact / Point fighting / Musical forms

Groupe 2 : Low kick / Kick light

Groupe 3 : K1 rules / K1 rules light

**Important : pour les compétiteurs en kick boxing, il est interdit de s'inscrire en championnat de France à deux disciplines du même groupe (sauf exception pour le groupe 1).**

Le Muaythai est un groupe à part.

Le pancrace est un championnat également à part.

--- Fonctionnalité « consulter/modifier les compétiteurs »

Ici vous avez un récapitulatif de la compétition avec toutes les informations utiles. Vous pouvez consulter la liste de vos inscrits ainsi que les inscrits des autres clubs.

Vous remarquerez que vous pouvez modifier ou supprimer vos compétiteurs en cliquant sur les touches prévues à cet effet et à nouveau enregistrer ou supprimer ou modifier un compétiteur de votre club (avant la forclusion prévue).



Siège Social : FFKMDA (anciennement FFSCDA) - 144, avenue Gambetta - 93170 BAGNOLET

Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A

SIRET: 507 458 735 00028 --- CODE APE : 9312Z

Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 - Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75

Site : [www.ffkmda.fr](http://www.ffkmda.fr)



MINISTÈRE  
DES SPORTS



Vous avez la possibilité d'utiliser les filtres en haut de liste vous permettant de sélectionner les athlètes, par exemple en ne conservant que votre nom de club ce qui affichera uniquement vos inscrits. Pour consulter la liste entière, laisser les filtres vides.

Enfin vous avez également une fonctionnalité de téléchargement de fichier csv, qui est un récapitulatif des inscrits en format excel que vous pouvez télécharger sur votre ordinateur.

**En fin d'utilisation, pour vous déconnecter cliquez sur « fermer ».**

### **\*CADRE REGLEMENTAIRE POUR LES QUALIFIES DES LIGUES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE**

En combat (junior/senior B et senior A), seuls les champions de ligues sont qualifiés pour les phases finales, sauf pour les ligues Ile De France, Rhône Alpes et PACA (les deux finalistes sont qualifiés).

En assaut senior et vétéran : 1 seul qualifié par ligue (le champion).

En assaut éducatif (pré poussin (PF)/poussins/benjamins/minimes/cadets/juniors), 1 seul qualifié par catégorie de poids, sauf exception suivante : à partir de 5 participants réels dans la catégorie de poids lors du championnat de ligue (jour de la compétition), les 2 finalistes (champion et vice-champion) de la catégorie concernée sont qualifiés pour les championnats de France. Ici le CTL devra informer la fédération.

Au championnat de ligue sont exemptés de participation (sur demande du club) :

A/ les champions de France en titre qui s'inscrivent dans la même catégorie de poids, dans la même classe, et la même catégorie d'âge que le titre obtenu la saison passée. Ainsi, un combattant champion de France peut être exempté du championnat de ligue s'il s'inscrit au championnat de façon identique en tous points à la saison passée. Prévenir le CTL.

B/ les membres de l'équipe de FRANCE sélectionnés aux championnats d'Europe ou du monde amateur peuvent être sélectionnés directement aux phases finales des championnats de FRANCE amateur classe A de la saison suivante (même s'ils sont en classe PRO), sans prendre part aux sélections régionales.

Le cas échéant, cette sélection est valable dans la discipline et la catégorie de poids dans laquelle ils ont représenté la France. Tout changement de discipline ou de catégorie de poids dans l'intersaison, impose le passage par les sélections régionales. Chaque membre de l'équipe de FRANCE qui est concerné sera informé personnellement par la fédération.



Siège Social : FFKMDA (anciennement FFSCDA) - 144, avenue Gambetta - 93170 BAGNOLET  
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A  
SIRET : 507 458 735 00028 --- CODE APE : 9312Z  
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 - Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75  
Site : [www.ffkmda.fr](http://www.ffkmda.fr)



MINISTÈRE  
DES SPORTS



En championnat de France, il n'est pas possible de changer de catégorie de poids en cours de saison dans une discipline. Le compétiteur reste dans la catégorie de poids d'engagement toute la saison dans le cadre du championnat.

**Pour toutes difficultés que vous pourriez rencontrer, vous pouvez contacter votre CTL.**

Glossaire : FC : full contact / LC : light contact / K1 : K1 rules / K1L : k1 rules light / MT : muaythai en combat (ring) / MTE : muay thai éducatif / LK : Low kick / KL : kicklight / PF : point fighting / MF : Musical Forms / Pancrass : Pancrace assaut / Pancrcom : Pancrace combat / submission : PCS

Bonne saison sportive.

Service competition



Siège Social : FFKMDA (anciennement FFSCDA) - 144, avenue Gambetta - 93170 BAGNOLET  
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A  
SIRET : 507 458 735 00028 --- CODE APE : 9312Z  
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 - Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75  
Site : [www.ffkmda.fr](http://www.ffkmda.fr)



MINISTÈRE  
DES SPORTS